

France-Niort: Architectural, engineering and planning services

OJ S 193/2015 06/10/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Habitat Sud Deux Sèvres

Postal address: 8 rue François Viète

Town: Niort

Postal code: 79000

Country: France

For the attention of: M. Ouvrard Fabrice

E-mail: contact@habitat-sud79.fr

Telephone: +33 549092000

Fax: +33 549092099

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.habitat-sud79.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://www.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from:

Official name: Habitat Sud Deux-Sèvres

Postal address: 8 rue François Viète

Town: Niort

Postal code: 79026

Contact person: Pôle marchés publics

For the attention of: M. Jonathan Chigé

E-mail: chigej@habitat-sud79.fr

Telephone: +33 549092023

Fax: +33 549092099

Internet address: <http://achatpublic.com>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Habitat Sud Deux-Sèvres

Postal address: 8 rue François Viète

Town: Niort

Postal code: 79026

Contact person: Pôle marchés publics

For the attention of: M. Jonathan Chigé

Telephone: +33 549092023

Fax: +33 549092099

Internet address: <http://achatpublic.com>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Habitat Sud Deux-Sèvres

Postal address: 8 rue François Viète

Town: Niort

Postal code: 79026

Contact person: Pôle marchés publics
For the attention of: M. Jonathan Chigé
Telephone: +33 549092023
Fax: +33 549092099
Internet address: <http://achatpublic.com>

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation des immeubles Caylus et Ronsard sis au 02 à 04 avenue Ch. De Gaulle et 91 à 97 rue des Trois Coigneaux à Niort.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: quartier des Trois Coigneaux, 79000 Niort.

NUTS code FR533 Deux-Sèvres

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché a pour objet une mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de deux immeubles collectifs situés au quartier des trois Coigneaux à Niort. L'Ensemble représente 86 logements.

Les objectifs sont les suivants: réhabilitation de l'enveloppe, des parties communes et l'amélioration de certains éléments à l'intérieur des logements, ainsi que l'aménagement des abords de l'un des deux immeubles.

Les travaux seront réalisés en logements occupés.

Le titulaire du marché se verra confier une mission de maîtrise d'oeuvre comprenant les missions de base loi MOP étendue à la totalité des études d'exé et complétée des missions DIA et Opc.

Le mode de dévolution prévisionnel des marchés de travaux est l'allotissement.

Durée prévisionnelle du marché: 12 mois d'études — 18 mois de travaux et l'année de parfait achèvement.

Date prévisionnelle de démarrage des études: Avril 2016

date prévisionnelle de démarrage des travaux: Avril 2017.

II.1.6. CPV code(s)

71240000 Architectural, engineering and planning services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

L'Enveloppe financière des travaux seuls est fixée à 2 150 000,00 EUR (H.T.).

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Possibilité de recourir aux marchés complémentaires en application de l'article 35 II 5 du code des marchés publics.

II.2.3. Information about renewals**II.3. Duration of the contract or time limit for completion****Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions related to the contract**III.1.1. Deposits and guarantees required**

Garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Application des articles 86 à 111 du Code des marchés publics.

Le marché de maîtrise d'oeuvre sera conclu dans l'unité monétaire suivante: Euro

Le mode de règlement choisi par l'office est le virement bancaire.

Les sommes dues au titulaire du marché seront payées, par virement au compte du titulaire, dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (article 98 du Code des marchés publics).

Le défaut de paiement dans les délais fait courir de plein droit au titulaire ou le sous-traitant du marché des intérêts moratoires dont le taux est celui appliqué par la banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Les intérêts moratoires courent à compter de l'expiration du délai de paiement jusqu'à la date de mise en paiement du principal inclus.

Les intérêts moratoires appliqués aux acomptes ou au solde sont calculés sur le montant total de l'acompte ou du solde toutes taxes comprises, diminué de la retenue de garantie, et après application des clauses d'actualisation, de révision et de pénalisation.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

Le financement du présent marché s'effectuera au moyen de ressources propres à Habitat Sud Deux-Sèvres et de ressources extérieures publiques (subventions) et privées (emprunts). Une avance est accordée dans les conditions prévues aux articles 87 à 90 du Code des marchés publics. Le versement de l'avance est subordonné à la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance, la caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Marché conclu a prix forfaitaire provisoire et révisable.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La consultation est ouverte aux architectes se présentant seuls s'ils possèdent en interne toutes les compétences demandées, ou aux équipes pluridisciplinaires de maîtrise d'oeuvre justifiant la totalité des compétences décrites ci-après:

- architecte (Mandataire)
- études techniques Structure
- études techniques Fluides.
- Economiste de la construction
- opc

Ces compétences sont obligatoires et devront être clairement exprimées dans la candidature sous peine d'exclusion.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

L'architecte sera le mandataire du groupement.

Il est interdit aux architectes mandataires de se présenter en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les autres cotraitants peuvent se présenter dans plusieurs groupements. Ils ne peuvent toutefois se présenter à la fois en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 et Dc2.

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail;
- les pouvoirs autorisant la personne signataire à engager la société.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

— déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat (CV, qualifications des intervenants pressentis)
- description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude
- Pour l'architecte mandataire: Copie de l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou européens possédant un diplôme équivalent au sens de la directive 85-384;
- les cinq principales références de l'architecte qu'il jugera les plus opportunes par rapport à la demande du maître d'ouvrage.

Pour chaque référence, il sera précisé:

- a) la nature de l'opération et la localisation;
- le maître de l'ouvrage;
- b) la mission exercée;
- c) l'importance de l'opération (montant (H.T.). Et nombre de logements);
- d) l'année de réalisation;
- e) la labellisation des opérations (le cas échéant)

— les cinq principales références des bureaux d'études précisant les mêmes éléments;

— L'Architecte ou le groupement d'architectes fournira sous forme visuelle et à partir des références présentées dans sa liste, une affiche qui sera composée de deux formats A3 non reliés. Le contenu de cette affiche est laissé à la libre expression des candidats qui peuvent présenter leur architecture sous forme de photos, plans, dessins, résumés graphiques, textes en rapport avec la thématique de la présente consultation. Une bande de 5 cm sera réservée en haut de l'affiche pour l'identification du candidat.

Les candidats sont invités à remettre à l'appui des documents précités, les fiches de synthèse et la fiche de répartition des missions fournies au DAC.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Architecte (selon les dispositions de la loi no77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture).

Les économistes de la construction et les BET sont autorisés à participer dès lors où ceux-ci font partie d'un groupement comportant la présence d'un architecte.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Garanties professionnelles:

— adéquation des références avec l'objet et l'importance de l'opération;

— qualité des références présentées.

Garanties financières en adéquation avec l'opération:

— chiffre d'affaires des trois dernières années.

Garanties techniques en adéquation avec l'opération:

— moyens humains (nombre de collaborateurs, qualification...).

— moyens matériels.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 60

2. Prix des prestations. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015PI018

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 10.11.2015 - 12:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.11.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Procédure de passation: procédure négociée spécifique de maîtrise d'oeuvre avec publicité et mise en concurrence en application des articles 24, 35, 65, 66 et 74 III 1°a) du Code des Marchés publics.

La présente procédure ne donnant pas lieu à une remise de prestations aucune prime ne sera versée.

Obtention du DAC: Conformément à l'arrêté du 14 décembre 2009, cette procédure fait l'objet d'une dématérialisation avec un accès libre, direct et complet du Dossier d'appel à

Candidature; aucun dossier «Papier» ou demande via courriel ne sera transmis aux candidats qui en feraient la demande.

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Le DAC est disponible sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante:

<http://www.achatpublic.com> sous la référence 2015pi018. Allez dans « la salle des marchés ». Dans organisme renseignez « habitat sud deux-sèvres » puis sélectionner «Service» puis recherchez la référence ci-dessus.

Soit en complétant le formulaire de demande de renseignements. Dans ce cas, ils seront automatiquement informés électroniquement en cas de modifications du dossier de consultation des entreprises et destinataires de toute information supplémentaire.

Soit de façon anonyme sans s'identifier. Dans ce cas, il leur appartient de se tenir informés eux-mêmes des éventuelles modifications du D.A.C ou de compléments d'information en se connectant régulièrement à la plateforme pour vérifier le contenu de la (des) consultation(s) qui les intéresse(nt). A cet égard, le téléchargement anonyme ou partiel du D.A.C relève de l'entière responsabilité des opérateurs économiques qui ne sauraient élever aucune réclamation notamment en cas de modification des pièces de la consultation dont ils n'auraient pas pu être destinataires.

Transmission des plis: Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des dossiers de candidature par pli recommandé avec accusé de réception ou par dépôt contre récépissé au siège de l'office dont l'adresse figure à la section 1 du présent avis, mais il accepte aussi les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante: <https://www.achatpublic.com>.

Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé Usb...) n'est pas autorisée (hormis copie de sauvegarde).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 1.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Poitiers

Postal address: 15 rue de Blossac

Town: Poitiers

Postal code: 86000

E-mail: greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Telephone: +33 549607919

Fax: +33 549606809

Internet address: <http://www.ta-poitiers.juradm.fr>

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Postal address: esplanade Rodesse, 103 bis rue de Belleville, BP 952
Town: Bordeaux
Postal code: 33069
Telephone: +33 557019751
Fax: +33 557019750

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Poitiers
Postal address: 15 rue de Blossac
Town: Poitiers
Postal code: 86000
E-mail: greffe.ta-poitiers@juradm.fr
Telephone: +33 549607919
Fax: +33 549606809
Internet address: <http://www.ta-poitiers.juradm.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

1.10.2015